



CONVENTION SUR ESPECES MIGRATRICES

Distr: Générale

PNUE/CMS/Conf.9.28
20 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

NEUVIÈME SESSION DE LA
CONFERENCE DES PARTIES
Rome, 1-5 décembre 2008
Point 17.0 de l'ordre du jour

LES MAMMIFÈRES TERRESTRES ET LA CMS

(Papier demandé par le Secrétariat de la CMS des points de convergence des conseillers scientifiques pour des actions concertées pour des mammifères terrestres)

Introduction

1. Le monde est confronté à une perte massive et sans précédent de la biodiversité, une crise caractérisée par les taux d'extinction de l'ordre de 0.001/an, qui, extrapolée au niveau de résolution disponible pour des épisodes précédents (0.1 à 1 MY), mène à une perte au moins comparable à celle des crises d'extinction les plus sévères du passé (Simberloff, 1984 ; Wilson, 1992, 2002 ; Ramade, 1993). Cette crise est d'origine humaine et les humains ont le pouvoir de changer de cap. Malgré le consensus produit par cette observation parmi tous les témoins informés, les biologistes de préservation, les décideurs, les médias, l'érosion catastrophique de l'héritage naturel n'est pas complètement changée, interrompue ou même sérieusement ralentie. De plus en plus de faits scientifiques sont accumulés pour documenter la destruction d'espèces et d'habitats, mais l'action pour empêcher cette destruction ne suit pas de manière suffisante. Des objectifs louables sont fixés pour changer complètement ou modifier les tendances à la baisse, mais des mesures d'ampleur suffisante pour en faire des objectifs crédibles, ne sont pas encore en place.

2. On explique cet écart de plus en plus grand entre la connaissance et l'action, en partie par l'ampleur de la tâche et la difficulté de la mener en raison de conflits d'intérêts. Il est aussi renforcé par l'échec des acteurs de la préservation à délivrer un message clair, lisible et engageant (Orr 2003). Le public dans son ensemble est maintenant plus conscient du phénomène complexe du changement climatique que de celui de la perte de la biodiversité, probablement à cause de la nature universelle des manifestations attribuées aux vicissitudes climatiques, mais aussi à cause du contenu émotionnel qui a été, avec succès, tissé dans la perception de leurs effets potentiels.

3. Les biologistes de préservation peuvent avoir fait l'erreur de remplacer le message simple et universellement attirant de préserver un héritage qui est une partie fondamentale de la culture humaine et de la civilisation humaine, une inspiration majeure d'effort humain tant dans les arts que la science, selon un message "des économistes" qui souligne des services d'écosystème et de développement durable. Cela, approche plus à la mode, ne réussit pas à attirer une attention suffisante sur la croissance démographique et la consommation spatiale, les facteurs principaux de perte d'héritage et la dégradation d'héritage. Il se concentre purement sur la valeur utilitaire de la biodiversité, au lieu de reconnaître ses valeurs culturelles, esthétiques et émotionnelles. La doctrine selon laquelle ces valeurs sont difficiles à expliquer et promouvoir aux personnes qui luttent pour survivre est peu convaincante. À part les effets directs de croissance

démographique, la plupart des dégâts à l'héritage naturel sont faits par des sociétés développées ou à leur instigation. Ces sociétés développées ont un potentiel considérable pour se préoccuper des affaires culturelles si leur attention n'est pas détournée par des objectifs monétaires artificiels.

4. Ce qui est nécessaire doit re-souligner l'héritage naturel lui-même et son avantage explicite aux personnes en termes de valeurs culturelles et de qualité de la vie. Nous avons besoin de moins d'économie, moins d'obsession monétaire, moins de pusillanimité scientifique, plus d'émotion, plus de vision, plus d'appel aux instincts des personnes. La Charte Mondiale pour la Nature, unanimement adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1982, rappelle que "la civilisation est enracinée dans la nature, qui a formé la culture humaine et influencé tous les accomplissements artistiques et scientifiques et que vivre en harmonie avec la nature donne à l'homme les meilleures occasions pour le développement de sa créativité et pour le repos et le divertissement". Ses principes fondamentaux sont que "la nature doit être respectée et ses processus essentiels ne devraient pas être détériorés" et que "les écosystèmes et les organismes, aussi bien que la terre, les ressources marines et atmosphériques utilisées par l'homme, doivent être gérés pour réaliser et maintenir une productivité durable optimum, mais pas de manière à mettre en danger l'intégrité de ces autres écosystèmes ou espèces avec lesquels ils coexistent". Sa mise en œuvre exige que "les principes exposés dans la Charte Mondiale pour la Nature devront se refléter dans la loi et la pratique de chaque État, aussi bien qu'au niveau international" et que "agissant individuellement, en collaboration avec d'autres ou par la participation dans le processus politique, chaque personne s'efforcera d'assurer que les objectifs et les exigences de la Charte pour la Nature sont satisfaits". Il est temps pour nous tous, individus, ONGs, institutions, gouvernements, autorités supranationales et internationales, de se rappeler et de commencer à tenir compte de ce texte remarquable et inspirant, que nous avons unanimement adopté il y a un quart de siècle.

5. Comme d'autres, nous considérons que préserver et restaurer l'héritage de la mégafaune mondiale est un composant essentiel d'une politique de préservation de la nature plus active, plus attirante, plus optimiste, plus susceptible de produire de l'enthousiasme, alimentant des rêves et recrutant du soutien, celui qui "offre une vision alternative pour la biologie de préservation du vingt et unième siècle" (Donlan et al. 2005).

I État de préservation et rôle écologique des grands mammifères

6. La mégafaune, le rassemblement des grands vertébrés qui occupe une région, un biome ou un continent, est le composant de biodiversité qui a souffert et souffre le plus de la crise d'extinction que nous vivons. C'est entièrement prévisible. En effet, de grandes exigences d'espace, une dépendance à la complémentarité des habitats et des stratégies reproductrices de sélection K sont parmi les facteurs principaux de vulnérabilité des organismes. Ceux-ci sont les caractéristiques communes des grands vertébrés. Les grands vertébrés sont ainsi fortement sensibles à la réduction, la fragmentation et la dégradation des habitats et, de plus sont souvent affectés par la récolte directe et les pressions liées à la perturbation et à la concurrence.

7. La disparition des grands rassemblements de vertébrés a des conséquences écologiques sérieuses pour des biomes, comme ces rassemblements comprennent les espèces de grande importance, aussi bien des grands ruminants que des prédateurs supérieurs capables de modifier l'évolution des écosystèmes, leur végétation et les communautés d'animaux plus petits qu'ils soutiennent. Ces espèces de grande importance, qui ont un effet disproportionné sur leur environnement quant à leur abondance (Paine, 1995), sont essentielles, particulièrement dans des habitats ouverts, en préservant ou en faisant globalement la promotion de la richesse et de la diversité et en prévenant la relève par des espèces prospères, exogènes ou endogènes, et

envahissantes, "les parasites et les mauvaises herbes" (Primack, 1993; Fletcher et Robbie, 2004; Donlan et al., 2005).

8. Les grands ruminants sont aussi des auxiliaires essentiels de gestion de site. Ils fournissent le moyen le plus efficace de préserver, gérer ou reconstituer de nombreux sites qui ont été modifiés par leur présence passée ou par des activités agro-pastorales actuellement désuètes et que, en l'absence de paissance et de broutement diversifiés, retourneraient, par l'évolution naturelle de la végétation, aux habitats avec une valeur de préservation de la nature inférieure.

II Importance culturelle des grands mammifères

9. Les grands mammifères sont une partie essentielle de l'héritage culturel de l'humanité, comparables aux plus grands monuments et les dépositaires les plus importants de la connaissance. Leur disparition mène à un appauvrissement considérable et à une perte d'originalité des valeurs patrimoniales locales. Ils sont les organismes dont la perception affective et culturelle est la plus vive, comme illustré par la place qu'ils prennent dans le monde des jouets, de la décoration, des objets, des films, de la littérature et leur importance centrale dans l'attraction touristique.

10. La relation spéciale de l'humanité avec d'autres espèces de grands mammifères a existé à toutes les périodes de l'évolution culturelle et sociale humaine. En conséquence, les mammifères sont de loin le groupe animal le plus étroitement relié à l'héritage culturel. Ils ont été une source essentielle d'inspiration pour les traditions, les mythes et l'expression artistique dans beaucoup de cultures, particulièrement celles des steppes et des semi-déserts et leur prééminence dans les témoignages artistiques est totalement hors proportion avec leur représentation dans des faunes locales.

11. Ce lien est particulièrement frappant dans la ceinture aride de l'Eurasie et l'Afrique du nord qui est dotée d'un des héritages culturels les plus grands du monde, témoignages d'événements qui ont modifié de manière unique l'histoire de l'humanité. Les sites qui détiennent les premiers signes de vie sédentaire des villages et l'utilisation de plantes domestiquées sont en Syrie et dans des zones voisines. La vie urbaine et l'écriture sont nées en Irak et dans l'Iran voisin. Les premières traces archéologiques de mouton, de chèvre, de vache, de domestication de cheval sont en Syrie, en Iran, en Anatolie ou en Ukraine. La plupart de ces processus ont été intimement liés à la mégafaune et sa signification est superbement illustrée par la sculpture monumentale mésopotamienne et iranienne, par la glyptique mésopotamienne, iranienne et de l'Indus, par l'art animalier des grandes cultures des steppes de l'Eurasie Centrale, par les riches mosaïques romaines de la Syrie et de la Tunisie.

12. Cependant, le lien est également fort dans les régions boréales et némorales, où des cultures entières et des systèmes socio-économiques ont été basés sur des ongulés, comme le bison en Amérique du Nord et le renne au nord de l'Eurasie et où les animaux comme le cerf élaphe, l'ours brun ou le loup ont eu et ont une valeur symbolique puissante dans beaucoup de cultures et de civilisations. Même dans les forêts tropicales humides où la mégafaune est moins visible et moins répandue en termes de biomasse, la valeur symbolique d'animaux comme le jaguar, l'éléphant de forêt ou l'ours paresseux est considérable.

III. Migrations

13. De nombreux grands mammifères terrestres entreprennent des migrations saisonnières de courte - ou longue distance, latitudinales, altitudinales ou, parfois, longitudinales en réponse

aux cycles de température, aux rythmes des précipitations, ou, dans le cas des prédateurs, les migrations des ongulés qu'ils chassent. L'amplitude des déplacements varie de quelques kilomètres à plus de 2000 km chez, par exemple, les ongulés d'Afrique de l'Ouest, les cervidés du nord ou les tigres, et peut impliquer de nombreux animaux. Les migrations des gnous et des ongulés en Afrique, celles des gazelles mongoles en Asie steppique sont parmi les spectacles naturels les plus spectaculaires sur terre.

14. D'autres mouvements déclenchant des ressources incluent, particulièrement dans des zones arides, le nomadisme (ou la transhumance) dicté par la présence occasionnelle de ressources rares et des migrations d'année de crise dans la recherche de fourrage éloigné et d'eau. Les migrations de crise sont dans quelques cas juste une amplification des migrations saisonnières plus habituelles. Les déplacements récents des gazelles mongoles sont une illustration de ce phénomène et des difficultés que cela peut produire (Baerselman et van de Vlasakker, 2008). Les mouvements de cycle de vie, en particulier lié à la dispersion immature, sont communs et peuvent atteindre des centaines de kilomètres. De plus, de nombreux grands mammifères ont de très grands choix d'habitats, de telle sorte que des mouvements quotidiens de cycle imposés par la distribution de fourrage, d'eau et d'abri peuvent avoir lieu sur de considérables surfaces, avec des déplacements quotidiens de 10-20 kilomètres enregistrés pour les ongulés, de 15 à 30 kilomètres pour les prédateurs.

15. Les voyages saisonniers, les mouvements déclenchés pour des ressources, les déplacements de cycle de vie, l'exploitation quotidienne de grands choix d'habitats de la plupart des grands mammifères remplissent clairement les critères principaux pour le statut migrateur conformément aux définitions de la CMS. Un grand nombre de ces mouvements ont lieu à travers des frontières nationales et les espèces auxquelles les populations qui les entretiennent appartiennent, répondent de ce fait à tous les critères. La perte considérable de races et les extinctions locales que de nombreuses espèces ont subies et l'érection de barrières à la migration, a mené à l'arrêt de certaines migrations anciennement trans-frontalières. Cela, cependant, n'affecte pas le statut migrateur des espèces sous la CMS (la 4ème CMS COP, Nairobi 1994). Dans beaucoup de cas, la préservation ou la restauration de mouvements trans-frontaliers est essentielle à la survie de populations précises.

IV. Importance stratégique des grands mammifères dans la préservation de l'héritage naturel

16. La présence de grands mammifères augmente considérablement la faune et flore pour l'attractivité des zones protégées. Les parcs nationaux et les réserves naturelles qui détiennent de grands mammifères ont une fréquentation de visiteurs beaucoup plus élevée que ceux qui n'en ont pas. A l'échelle mondiale, de tels parcs se classent parmi les attractions majeures, indépendamment du continent sur lequel ils sont localisés. De grands mammifères sont particulièrement adéquats en tant qu'espèces phares dont la présence dans une zone garantit un haut niveau et une continuité d'effort de préservation. A long terme, ils peuvent à eux seuls, être capables de produire, pour les zones qu'ils peuplent, le support culturel, affectif, social et économique exigé pour leur perpétuation. Les réserves naturelles situées dans les zones de diversité appauvrie de grands mammifères sont fortement désavantagées si on les compare aux parcs nationaux d'Afrique, d'Inde ou d'Amérique du Nord. Offrir aux visiteurs des plantes, des insectes ou même des oiseaux relativement non spectaculaires limite l'attraction des sites à un public fortement motivé. Le rétablissement d'une présence de la mégafaune élargit considérablement l'attrait de tels sites.

17. De grands mammifères exigent de grandes zones protégées. En effet, de grandes

surfaces englobant un certain nombre d'habitats différents et leurs écotones sont indispensables à la conduite efficace de leur cycle de vie. Ainsi les efforts qui les visent ou les prennent au moins entièrement en considération, profitent à un certain nombre de communautés d'organismes plus petits. La présence d'espèces de grande importance parmi eux contribue à la structuration de ces communautés et encourage généralement la biodiversité dans chacun des habitats utilisés. En effet, elles empêchent la relève aux niveaux inférieurs de tropique par des espèces omniprésentes réussies. Finalement, comme les sites d'héritage naturel les plus importants incluent souvent, particulièrement dans les régions tempérées, les habitats sub-climatiques qui ont été créés ou maintenus par la présence de grands herbivores ou par de vastes activités agro-pastorales, ils doivent être gérés pour arrêter l'évolution de la couverture par les plantes vers des habitats de moindre signification de préservation de la nature. Les efforts de gestion que ce processus entraîne sont à forte intensité de main-d'œuvre et coûteux, particulièrement quand ils doivent être appliqués à de grandes surfaces. Les grands herbivores ont démontré leur utilité comme une bonne alternative, et souvent comme la seule réaliste.

18. La mégafaune fournit un thème évident par lequel des héritages naturels et culturels peuvent être liés et augmentent leur attrait mutuel. Les sites archéologiques où se sont vérifiés des événements essentiels et des accomplissements artistiques marquant l'évolution de la civilisation sont situés dans ou près des zones de grande beauté naturelle, dans ou près des habitats uniques où la mégafaune qui a inspiré leurs mythes et leur art et a permis la conquête de nouveaux styles de vie, dans des paysages culturels où des techniques inégalées d'adaptation à l'environnement ont été développées avec succès, il y a des millénaires. Les sites situés dans des zones clés pour la conservation de la mégafaune, comme les déserts, les steppes et leurs chaînes de montagnes correspondantes sont souvent dispersés sur de grandes distances et peu visités. Dans de telles zones de distribution dispersée de sites, la combinaison de plusieurs pôles d'attraction est indispensable pour atteindre un seuil suffisant de visibilité socio-économique. L'héritage culturel fabuleux de la zone aride, par exemple, est probablement trop peu distribué pour être une source majeure de revenus. Dans de telles zones de distribution dispersée de sites, la combinaison de plusieurs pôles d'attraction est indispensable pour atteindre un seuil suffisant de visibilité socio-économique. L'héritage culturel fabuleux de la zone aride, par exemple, est probablement trop peu distribué pour être une source majeure de revenus.

19. L'appui d'acteurs locaux pour des efforts de préservation peut seulement être assuré de manière durable si un sens de la propriété est développé. Les grands animaux, à cause de leur importance dans la culture, des traditions, des mythes et des histoires, sont particulièrement adéquats pour encourager ce sens de la propriété. Pour cela, ils n'ont pas nécessairement besoin d'avoir survécu localement, mais, si rétabli, ils doivent avoir un passé de l'occupation de la zone, dans des conditions biogéographiques et écologiques n'étant pas trop éloignées de celles d'aujourd'hui. Si les composants de la faune passée sont perdus, de telle sorte qu'aucun matériel adéquat ne puisse être transféré, tout équivalent proposé doit être une contrepartie convenable, tant dans leur rôle écologique que dans leur apparence générale, de faune perdue, pour que le contenu émotionnel, la diversité et la singularité de l'héritage rétabli soient préservés. L'authenticité est une clef à l'identification culturelle et l'identification culturelle est essentielle pour l'appui du public pour des efforts qui demandent beaucoup d'espace et potentiellement d'une portée considérable.

20. Beaucoup de populations restantes des grands mammifères sont situées dans des pays frontières, où la pression humaine a souvent été inférieure. Leur survie dans ces zones dépend, comme ailleurs, de l'utilisation cyclique des différents habitats pouvant être inégalement distribués de chaque côté des frontières. La préservation de ces populations nécessite une coopération internationale. Cela peut aussi être une excellente motivation de promouvoir cette

coopération et peut apporter une illustration très en vue du rôle, de la nécessité et de l'importance des conventions internationales dans la préservation de l'héritage commun de l'humanité.

21. Les zones protégées, et en particuliers dans de grandes zones protégées, sont par nécessité les pierres angulaires de la préservation de la mégafaune. Elles seront cependant rarement assez grandes afin de fournir des conditions valables durant toute l'année pour des populations viables de ces espèces, particulièrement dans le cas de migrants saisonniers ou opportunistes. Il est ainsi indispensable de lier des zones protégées par des couloirs adéquats pour des échanges de population et des mouvements d'animaux. Ces couloirs ne doivent pas avoir le même niveau de qualité d'habitat que les zones protégées qu'ils lient. Ils doivent seulement être appropriés pour le passage et le séjour provisoire à un certain moment de l'année. Ils doivent pour cela être vastes et inclure une diversité d'habitats sans utilisation intensive et occupation. Ils ont précisément les qualités qui seront nécessaires, face au changement climatique inévitable, afin de permettre une réaction adaptative des communautés et leurs espèces composantes. En effet, il est clair que les réseaux non liés de zones protégées, même s'ils sont adéquats aujourd'hui, ne seront pas en mesure de soutenir les espèces et les communautés pour lesquelles ils avaient été conçus si celles-ci ne sont pas libres de se déplacer en réponse aux variations de températures et de précipitations. La liberté d'expansion et de déplacement est sans doute le facteur migrateur numéro un aux perturbations générées par le changement climatique. Il peut, en soi, être fait face au changement climatique, comme cela a été dans le passé, si d'autres composants du changement global ne perturbent pas d'adaptation.

22. Finalement, par leur visibilité et diversité, de grands animaux sont particulièrement aptes à fournir un thème unifiant pour les réseaux de zones protégées. Leur notoriété très en vue peut faire la cohérence de réseaux évidents pour le public en général. Si la richesse de la mégafaune est maximisée, dans les limites fixées par une plausibilité éco-éthologique et biogéographique, sa diversité d'origine de population est préservée, pour que les éléments de la faune soient clairement distincts d'une zone de réseau à une autre, une forte motivation de visiter autant de zones que possible peut être assurée en appelant aux instincts de collectionneurs des visiteurs. Cette approche, qui est exploitée avec beaucoup de succès dans la chasse au trophée, peut être également prometteuse dans l'observation de la faune et flore.

V Résultats socio-économiques et contraintes de la convention et la restauration de la mégafaune

23. L'ampleur nécessaire des projets de restauration de la mégafaune, leur besoin d'espace, leur potentiel pour la génération de conflit, fait qu'un fort support du public est indispensable. Cet appui devrait et peut surtout reposer sur la reconnaissance et l'appropriation des valeurs patrimoniales, mais il doit aussi être rehaussé par des avantages tangibles. Les parcs nationaux et les réserves naturelles qui détiennent de grands mammifères peuvent produire des revenus considérables des activités de découverte de la faune et flore et des activités annexes qu'elles produisent dans les domaines du logement, de la restauration, du développement et de la promotion de l'artisanat, des industries du transport.

24. Au-delà de la découverte de la faune et flore, ils sont pour les pays qui les détiennent une source considérable d'intérêt médiatique, un véhicule très exploité pour la promotion commerciale et de l'emblème et un élément essentiel au développement de l'image et de la notoriété. Des sites riches en mégafaune constituent un aimant pouvant être combiné avec des valeurs historiques et indigènes des peuples pour proposer des offres groupées avec un potentiel très attractif. Les parcs nationaux sont une source majeure de revenu en Afrique orientale et du sud, la partie du monde où la mégafaune est la mieux préservée. Les grands espaces de nature

eurasiens et les zones arides nord-africaines ont des possibilités égales, aussi bien que les zones tempérées et boréales de l'Eurasie et d'Amérique du Nord, sous réserve qu'un effort ambitieux de restauration et de promotion soit entrepris.

25. Dans de nombreux cas, l'adaptation des grands mammifères est compatible avec l'exploitation agricole et rurale traditionnelle. Des activités traditionnelles comme l'élevage nomade ou semi-nomade intensif peuvent être soutenues par les mêmes initiatives qui soutiennent la faune et flore. Les deux peuvent tirer profit l'un de l'autre, ainsi que d'une publicité commune. Ceci peut, dans de nombreux cas, être une utilisation sage et optimale, particulièrement de la steppe et des zones désertiques, dans le respect de leur héritage naturel et culturel, aussi bien que des modes de vie traditionnels et d'utilisation des terres ce qui est souvent plus efficace que des technologies importées (par exemple la zone protégée Termit TinToumma, une initiative du gouvernement du Niger fortement soutenu par la CMS et ses partenaires).

26. La conduite de la chasse de loisirs sur la mégafaune elle-même peut aussi apporter certains des avantages nécessaires à une variété d'acteurs, y compris les communautés locales et les administrations et être ainsi un des outils de promotion de la restauration de la mégafaune. Au contraire, sa viabilité motivée peut en fin de compte dépendre du succès de cette restauration. En effet, la conviction que de grandes populations de mammifère peuvent et devraient être revenues à un nombre assez élevé sur des surfaces suffisantes afin de favoriser un rôle de grande importance, de permettre des migrations, de rétablir une liaison crédible à l'héritage historique, de favoriser la découverte de loisirs, le plaisir émotionnel et l'appropriation non destructive, est à la racine du paradigme de la restauration de la mégafaune. De tels nombre et distribution sont précisément ceux qui créeraient les conditions nécessaires pour une chasse acceptable, étroitement régulée, conditions rarement rencontrées par les grandes populations relictuelles de mammifères d'aujourd'hui.

27. La chasse, la pêche et les activités de récolte qui visent d'autres composants de la faune et de la flore que ceux pour lesquels les zones protégées sont conçues, sont habituellement compatibles avec leur préservation, pourvu que des précautions adéquates soient prises pour éviter la perturbation qui réduit la capacité de transport par l'augmentation des distances de vols, elles profiteront en général de la perpétuation de grands espaces ouverts que la préservation de la mégafaune entraîne.

VI Obstacles à la préservation de la mégafaune et leurs migrations

28. L'utilisation d'habitat pour de grands vertébrés est le grain grossier, mieux décrit à l'échelle de paysage. L'espace est ainsi en général le facteur limitant ultime, conditionnant la disponibilité annuelle et de cycle entier de fourrage et d'abri. Ainsi, en termes d'utilisation spatiale, les impacts négatifs des activités humaines doivent être mesurés. Les actions qui rendent l'espace totalement inutilisable pour de grands organismes sauvages, comme l'urbanisation et l'agriculture intensive, ou qui divisent l'espace, comme les réseaux de communication, sont les actions les plus destructrices. Au contraire, les grands mammifères sont souvent capables de coexister et même de prospérer à côté d'une utilisation plus intensive de l'espace, comme le pastoralisme nomade, la sylviculture régulée ou la récolte modérée des ressources naturelles. Malheureusement, une pression en constante augmentation sur l'espace est un des facteurs majeurs de la crise actuelle de la biodiversité, affectant tout l'héritage naturel. Ses moteurs ultimes sont la croissance démographique humaine et le développement économique, deux phénomènes qui sont intrinsèquement incompatibles avec la préservation de l'héritage naturel si on leur permet d'utiliser une quantité toujours plus grande d'espace. A moins d'être maîtrisés, ces phénomènes doivent être limités à un aussi petit secteur que possible si tout espoir de préserver un peu

d'héritage naturel est considéré. Wilson (2002), dans son visionnaire et pourtant totalement réaliste "*The future of life*" prévoit que si nous ne réservons pas 50 % des surfaces de la terre pour l'utilisation exclusive de la faune et flore, tout espoir de préserver la biodiversité est futile. Cela entraîne bien sûr, comme il le note, l'acceptation d'une intensification maximale et d'une efficacité technologique des 50 % de surfaces restantes sur lesquelles des activités économiques sont limitées.

29. Avec ce plan en vue, nous devons considérer ces structures qui occupent ou endommagent une quantité d'espace hors proportion avec les besoins économiques qu'elles rencontrent, comme des obstacles majeurs à la préservation de la faune et flore (par exemple Baerselman & van de Vlasakker, 2008). Deux sortes d'entreprises sont particulièrement vues comme des obstacles à la restauration de la mégafaune sur de grands paysages; les réseaux de communication et la production d'énergie. Les chemins de fer et les routes sont indispensables et continueront à apparaître dans des zones autrefois primitives. L'espace qu'elles utilisent, dans des secteurs raisonnablement peuplés, est comparativement petit. Cependant, elles rendent les quantités beaucoup plus grandes d'espace inutilisable en divisant des zones, séparant des populations dans des unités non viables et empêchant des mouvements migrateurs. Des mesures d'atténuation, centrées sur des opportunités de croisement efficaces, existent et ont été évaluées avec succès. L'accent doit ici être sur la recherche pour limiter plus précisément les caractéristiques désirables de viaducs et des passages souterrains par rapport aux circonstances régionales et les traits comportementaux d'espèces cibles et sur une mise en œuvre résolument proactive de technologies ainsi définies.

30. La production d'énergie apparaît comme une menace encore plus grande sur l'espace. La prétendue crise de l'énergie et la recherche de sources d'énergie "renouvelable" ont encouragé le recours aux technologies encore plus dévoreuses d'espace, à une utilisation de plus en plus non renouvelable et à un abus d'espace. L'espace nécessaire pour produire un gigawatt d'électricité par des panneaux solaires, les barrages ou des éoliennes est de 100 (panneaux solaires) à 1000 (éoliennes) fois que nécessaire par des centrales électriques nucléaires, par des biocarburants c'est 10'000 fois. Quelques analystes voient un avenir brillant aux panneaux solaires et aux éoliennes comme sources "renouvelables" pour répondre aux besoins en énergie d'un nombre débridé de personnes. Ils prévoient d'énormes champs de panneaux dans les déserts de la planète et des fermes éoliennes dans les steppes. On peut facilement voir ce que ce scénario apocalyptique "durable" ferait aux écosystèmes des terres arides.

VII Le rôle de la CMS

31. Le développement de l'action concertée sahélo-saharienne sur les antilopes a montré que les régions dont richesse d'espèces est relativement basse, hébergeant un certain nombre d'espèces fortement emblématiques, exclusivement adaptées, comme les pays arides, sont un domaine privilégié d'activité pour la CMS. De telles zones ont souvent des gammes particulièrement remarquables de grands mammifères, pour la plupart forcés par la nature des ressources qu'ils exploitent pour entreprendre des migrations, souvent d'une nature complexe et atypique. Par exemple, la migration saisonnière, opportuniste, multi-annuelle, a été de tous les temps une stratégie particulièrement caractéristique des pays arides, développée par beaucoup d'organismes, particulièrement des grands mammifères, y compris l'homme. La Convention a, au cours des années, acquis une expérience considérable pour aborder les exigences hautement spécifiques de cet environnement et leur faune. De plus, elle a tenu une position unique dans ce domaine), comme la plupart des autres organisations et des agences de financement ont préféré se concentrer sur les biomes de biodiversité plus élevée, comme les forêts tropicales. La préservation et la restauration de la mégafaune unique peuvent être un effort majeur et ambitieux de la

Convention. Son approche doit être basée sur l'admiration, l'éloge, le respect, la passion et un désir de ne pas changer la nature des environnements difficiles qu'ils ont adaptée, mais de conserver et augmenter leur valeur.

32. Dans quelques zones, de nombreuses initiatives existent déjà pour préserver les espèces emblématiques qui sont un élément aussi essentiel du patrimoine des terres arides, peint, taillé, sculpté, utilisé, chassé, adoré durant des millénaires par des civilisations brillantes, mais aussi pour considérablement sensibiliser le monde à leur signification. Pour atteindre ces buts la coopération de beaucoup d'acteurs est nécessaire. La Convention est bien équipée, par ses divers instruments, pour engager un partenariat avec tous les agents et les agents potentiels de la préservation de l'héritage naturel et culturel des régions concernées, aussi bien qu'avec les états de trajectoire et pour utiliser le potentiel de fédération de l'instrument international qu'elle constitue pour maximiser les synergies et augmenter les complémentarités.

VIII Structuration des initiatives de la CMS

33. Les objectifs des initiatives de la CMS devraient être, comme défini pour ceux déjà en voie de réalisation:

- rétablir la faune des grands mammifères à une quantité substantielle de sa magnificence passée, assurant au moins que la faune regagne une richesse et une abondance suffisante, afin d'assurer son attrait émotionnel et esthétique, que les constituants de grande importance de la faune soient en nombres suffisants pour leur permettre d'accomplir complètement leur rôle et que les processus majeurs qui soutiennent son fonctionnement et, particulièrement des interactions éco-éthologiques et des phénomènes migrateurs soient capables de prendre place et d'être appréciés de manière libre;
- organiser cette restauration autour d'un réseau de zones sécurisées et adéquatement protégées, distribuées partout dans la région et détenir des populations viables de chacune des espèces dans toute, ou au moins une grande partie, de gamme historique de chaque espèce;
- relier en temps utile ces zones par des couloirs écologiquement adéquats, adaptés aux besoins de chaque espèce, éviter la fragmentation des populations et favoriser des migrations de grande échelle;
- baser le redéploiement nécessaire de la faune en facilitant et en encourageant la recolonisation naturelle chaque fois que possible, en renforçant ou autrement en réintroduisant du matériel d'origine, en utilisant des substituts seulement si aucun matériel d'origine n'existe et si des substituts suffisamment satisfaisants sont disponibles;
- trouver toutes ces étapes sur une bonne évaluation de gammes historiques et des conditions environnementales passées, afin d'assurer une solide authenticité culturelle, esthétique et écologique et une crédibilité à la faune rétablie; et
- promouvoir la mégafaune rétablie comme une partie essentielle de l'héritage régional, lier cette promotion étroitement avec l'héritage culturel, archéologique, artistique et littéraire que la grande faune de mammifères a inspiré dans chacune des régions concernées et assurer que ces héritages naturels et culturels étroitement associés constituent pour les pays, les régions et les communautés concernés une ressource majeure et un pôle d'attraction, d'intérêt et de visibilité qui radie largement sur d'autres avoires.

34. Deux instruments existent déjà, l'action concertée sahélo-saharienne sur les antilopes et l'action concertée sur les terres arides de l'Eurasie Centrale. Ensemble elles abordent la ceinture la plus grande et la plus complexe des pays arides sur la terre, comprenant un ensemble entièrement interconnecté de déserts chauds, de déserts froids, de déserts semi-arides, de steppes

sous-désertiques, de steppes tempérées et de steppes froides. Ces biomes extraordinaires et les rivières et montagnes qui leur sont associées ont vu les toutes premières manifestations de nombreuses entreprises de l'humanité, la naissance de plusieurs grandes civilisations, de vie urbaine, d'écriture, d'alphabets. Ils sont le berceau de la plupart des événements majeurs de domestication. Ils entretiennent un patrimoine culturel et naturel inestimable, des paysages culturels uniques, des legs architecturaux et artistiques prestigieux de civilisations d'il y a plus de dix millénaires, marquant les signes des changements climatiques passés, des témoignages impressionnants des moyens ingénieux, imaginatifs et ambitieux de faire face aux environnements stimulants, aussi bien que des exemples catastrophiques de mauvaise utilisation provoquée par des modèles économiques et sociaux irresponsables, une faune et une flore d'une prestigieuse beauté et d'adaptations fascinantes. Le désert, plus que tout autre écosystème, par la nature même des défis qu'il lance, a apporté des réponses extraordinairement complexes, tant par le processus d'évolution biologique, que par celui de développement technologique et culturel humain. On peut toujours admirer les accomplissements de ces processus aujourd'hui dans des espèces animales et de plantes de valeur emblématique unique, aussi bien que dans les manifestations de savoir-faire culturel traditionnel. Ce patrimoine exceptionnel est gravement menacé, en partie par l'ignorance de sa signification. Les déserts ont une image négative dans les modèles socio-économiques dominants, même parmi des organisations concernées par l'environnement et le développement durable. La haute valeur de leur biodiversité est surtout celle de la diversité bêta, reflétant la diversité différentielle, pas celle de la diversité alpha, mesurant la richesse locale. Ils échappent ainsi à l'attention de beaucoup d'acteurs de préservation de la biodiversité, de plus en plus centrés sur les centres de richesse des espèces, ou des zones présentant une biodiversité très riche. Des efforts spécifiques d'identifier les processus essentiels à la préservation de leurs espèces distinctives et leurs communautés sont ainsi nécessaires, urgents et en retard.

35. Sous leur forme actuelle, ces deux instruments ne couvrent pas l'entière zone aride et sous-aride de l'Eurasie et de l'Afrique du Nord, ni, dans le cas de l'action sahélo-saharienne, la mégafaune entière. Cette totale couverture pourrait être réalisée par une extension géographique de l'action concertée sahélo-saharienne à la corne de l'Afrique et de l'Eurasie à l'action concertée sur les terres arides de l'Eurasie à la Péninsule Arabe et par l'extension thématique de l'action concertée sahélo-saharienne des antilopes à tous les grands mammifères. De plus, les deux actions devraient être confortées par des documents d'engagement spécifique, d'abord par un appui renouvelé de la Conférence des Parties à travers de nouvelles Résolutions, ensuite par un appui formel des états de trajectoire, d'autres parties concernées et des partenaires dans l'action, à travers, par exemple, des Protocoles spécifiques.

36. L'initiative la plus évidente qui pourrait être ajoutée à ces deux Actions concertées est une initiative atlantique et de l'Europe du Nord de la mégafaune. Une telle initiative compléterait la couverture de l'Afro-Eurasie tempérée et subtropicale. L'attraction et l'utilité d'une initiative de la CMS dans ce secteur ont été suggérées par le groupe d'Initiative des grands herbivores (Cromsigt, 2003), qui considère la restauration de grandes migrations de mammifères comme "un élément indispensable du paysage eurasiatique futur". Plusieurs projets ambitieux existent déjà dans la région (Vera, 1988 ; Bunzel-Drüke et al., 1994, 1999 ; Gstalter et Lazier, 1996 ; Lecomte, 1998 ; Breitenmoser-Würsten et al., 1998 ; Yalden, 1999 ; Kampf, 2000 ; Bunzel-Drüke, 2001 ; Vera et Buissink, 2001 ; Devillers, 2003), En particulier dans l'Union Européenne et en Sibérie, et la CMS pourrait fournir les instruments internationaux adéquats pour leur fédération et mutuelle promotion.

37. Au-delà de cela, trois initiatives pourraient être envisagées, si estimé approprié par la Conférence des Parties. Une initiative sud américaine de la mégafaune donnerait une structure à

nos activités "Huemul", et peut être très appropriée, malgré le peu d'espèces, parce qu'elle aurait lieu principalement sur le territoire de nos parties et impliquerait plusieurs espèces menacées, dont une, le cerf des pampas, une espèce de grande importance qui peut être centrale dans la gestion des prairies sud-américaines. Une initiative africaine subsaharienne est une option évidente, qui donnerait suite aux propositions déjà faites à la 4ème réunion du Conseil Scientifique, en mai 1993, pour considérer des accords en faveur de l'éland de Derby, du guépard, des éléphants d'Afrique, des gorilles et du chien de chasse d'Afrique (pour 2 d'entre eux, des instruments existent ou sont en cours). Mais nous rejoindrions peut-être un domaine chargé. Finalement une initiative de l'Asie du Sud et du Sud-est pourrait être une réponse à une préoccupation largement répandue, particulièrement les éléphants d'Asie (Bornéo inclus parce qu'il est bordé par des frontières internationales). À l'heure actuelle, cependant, nous avons trop peu de parties. L'ouverture d'une discussion avec les pays d'ASEAN autour d'un tel projet pourrait être une approche intéressante. Nous pourrions fonctionner par le Centre d'ASEAN pour la biodiversité, ACB, dont l'UE est, conjointement avec l'ASEAN, un partenaire majeur. Un accord de la CMS pourrait faire partie de la mise en œuvre de l'Accord général d'ASEAN sur la Préservation de la nature et des ressources naturelles, qui ont un certain nombre d'espèces de mégafaune dans son Annexe I, avec des obligations très semblables à celles de l'Annexe I de la CMS.

Action demandée:

Les Parties sont invitées à:

- a. considérer et discuter les questions soulevées par ce papier;
- b. réaffirmer leur appui pour les deux initiatives existantes de la CMS sur la mégafaune terrestre par les actions concertées sahélo-sahariennes sur les antilopes et sur les terres arides de l'Eurasie Centrale;
- c. mandater le Comité permanent, en consultation avec le Conseil Scientifique, de passer en revue les frontières des deux initiatives existantes et si justifié, les étendre pour couvrir une zone plus large et des espèces de mammifères migrants supplémentaires;
- d. inviter le Comité permanent, en consultation avec le Conseil Scientifique, de présenter des propositions, pour une adoption possible au COP 10, pour la couverture d'initiatives semblables:
 - (i) Mégafaune de l'Atlantique et l'Europe du Nord
 - (ii) Mégafaune de l'Amérique du Sud
 - (iii) Mégafaune sub-saharienne
 - (iv) Mégafaune de l'Asie du Sud/Sud-Est

et de prendre en considération le papier pendant l'examen intersessionnel de la CMS (2009-2011).

Références :

- Baerselman F. & J. van de Vlasakker. 2008. Disaster for Mongolian Gazelle at border Mongolia-Russia. The e-Browser, Large Herbivore Foundation Newsletter spring/summer 2008. <http://www.largeherbivore.org>
- Breitenmoser-Würsten, Ch., Ch. Rohner et U. Breitenmoser, éd. 1998. The re-introduction of the

- Lynx into the Alps. Environmental Encounters 38. Strasbourg, Conseil de l'Europe. 157 pp.
- Bunzel-Drüke, M., Drüke, J. and Vierhaus, H. 1994. Quaternary Park - Überlegungen zu Wald, Mensch und Megafauna. -*ABUinfo* 17/18: 4-38.
- Bunzel-Drüke, M., Drüke, J., Hauswirth, L. and Vierhaus, H. 1999. Grosstiere und Landschaft - Von der Praxis zur Theorie. *Natur- und Kulturlandschaft* 3: 210-229
- Bunzel-Drüke, M. 2001. Ecological substitutes for Wild horse (*Equus ferus* Boddaert, 1785 = *E. przewalskii* Poljakov, 1881) and Aurochs (*Bos primigenius* Bojanus, 1827). *Natur- und Kulturlandschaft* (Höxter/ Jena), 4, 9 pp.
- Cromsigt, J.P.G.M. 2003. Large herbivores on the move....A ghost from the past or an indispensable element of the future Eurasian landscape? Voorschoten. Large Herbivore Initiative.
- Devillers, P. 2003. Grands mammifères de Belgique. Historique et perspectives. *Bulletin du Centre d'Écologie appliquée du Hainaut* 46: 2-21.
- Donlan, J., Greene, H.W., Berger, J. et al. 2005. Re-wilding North America. *Nature* 436: 913-914.
- Fletcher, R. and Robbie, W.A. 2004. Historic and current conditions of southwestern grasslands. Pp. 120-129 in Finch, D. M., Editor. *Assessment of grassland ecosystem conditions in the Southwestern United States*. Volume 1. Gen. Tech. Rep. RMRS-GTR-135-vol. 1. Fort Collins, U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Rocky Mountain Research Station.
- Gstalter, A. et P. Lazier. 1996. Le Bison d'Europe, mythe et renaissance d'une espèce sauvage. Le Vigan, Traces/E&C. 124 pp.
- Kampf, H. 2000. Beweidung in den Niederlanden. *ABU info* 24, 2: 2-19.
- Lecomte, T. 1998. La réintroduction de l'Elan (*Alces alces*) dans les zones humides: Un projet dans le cadre du développement durable des zones humides défavorisées. Brotonne, Parc Naturel Régional de Brotonne, Haute-Normandie. <http://www.mluri.sari.ac.uk/~mi361/feasibility/moosefeas.pdf>
- Orr, D. W. 2003. Walking North on a Southbound train. *Conservation Biology* 17: 348-351.
- Paine, R.T. (1995). "A Conversation on Refining the Concept of Keystone Species". *Conservation Biology* 9 (4): 962-964
- Primack, R. B. 1993. *Essentials of conservation biology*. Sunderland, Massachusetts, Sinauer Associates.
- Ramade, F. 1993. Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement. Paris, Ediscience international.
- Simberloff, D. 1984. Mass extinction and the destruction of moist tropical forests. *Th. Obschh. Biol.* 45: 767-778.
- Vera, F. 1988. De Oostvaardersplassen. Haarlem, IVN/Grasduinen. 168 pp.
- Vera, F. and Buissink, F. 2001. *Wildernis in Nederland, bossen en beesten*. Baarn, Tirion..
- Wilson, E. O. 1992. The diversity of life. Harmondsworth, Penguin.
- Wilson, E. O. 2002. The future of life. London, Little, Brown.
- Yalden, D. 1999. *The history of British mammals*. London, T. and A.D. Poyser